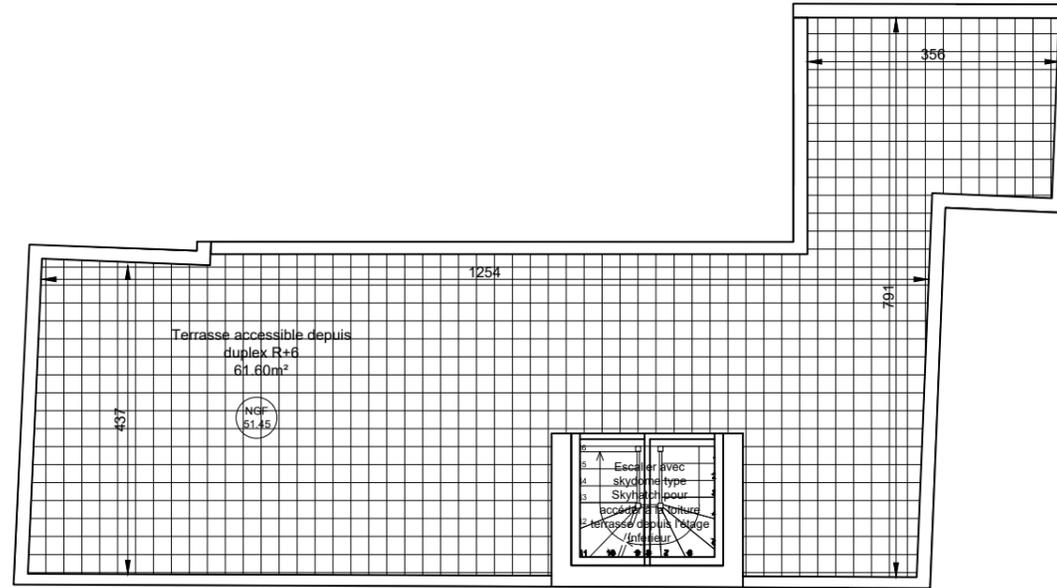
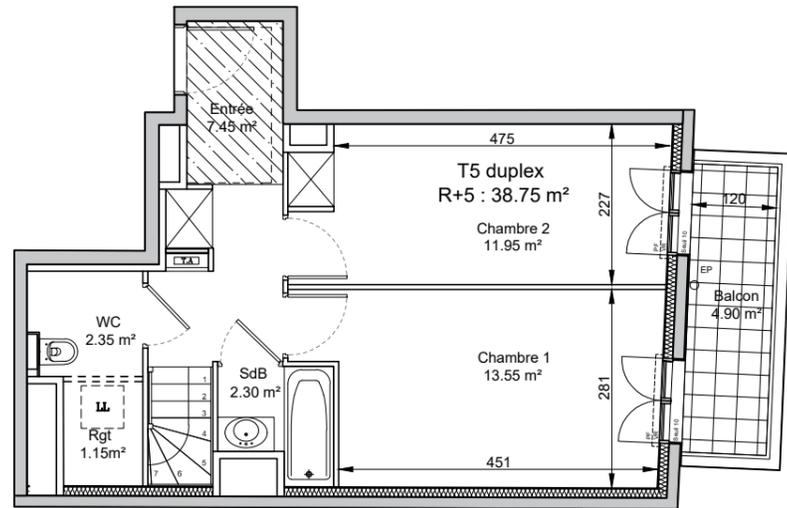




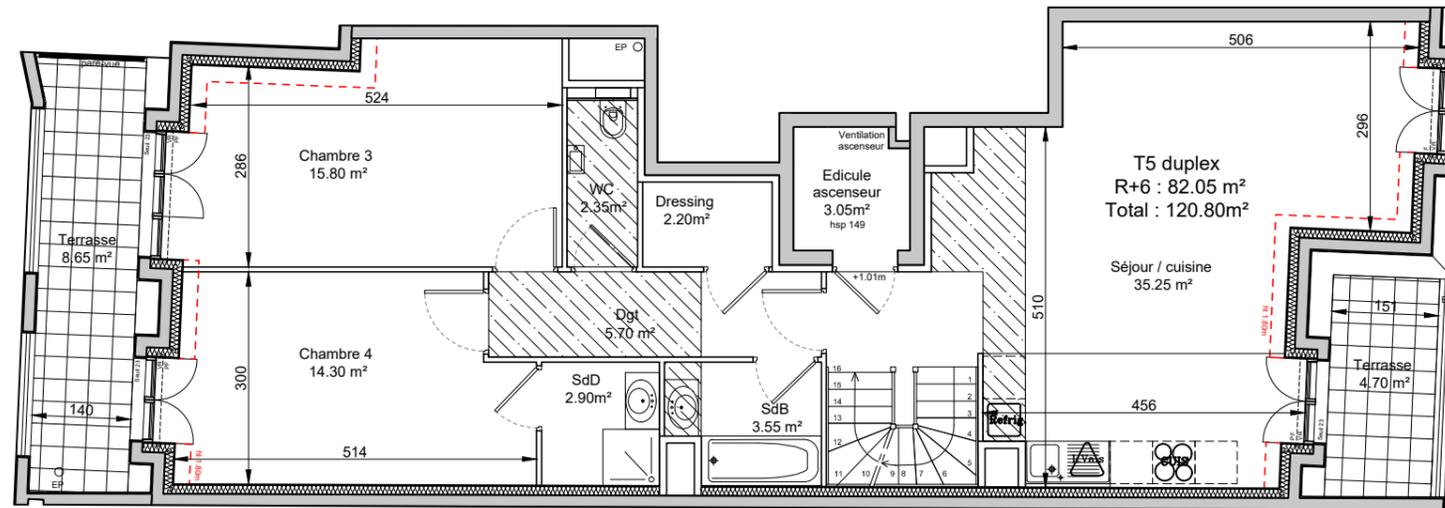
PROVISOIRE



NIVEAU TOITURE TERRASSE



NIVEAU BAS



NIVEAU HAUT



JEAN JAURES
135-143 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX



LOT n° 505

T5 Dx R+5 / R+6 Bâtiment 1

Entrée	7.45	m ²
Séjour / cuisine	35.25	m ²
Chambre 1	13.55	m ²
Chambre 2	11.95	m ²
Chambre 3	15.80	m ²
Chambre 4	14.30	m ²
Salle de bain 1	2.30	m ²
Salle de bain 2	3.55	m ²
Salle de douche	2.90	m ²
WC 1	2.35	m ²
WC 2	2.35	m ²
Dégagement	5.70	m ²
Dressing	2.20	m ²
Rangement	1.15	m ²

(surface hors loi carrez à -1.80m : 2.45m²)
(surface edicule technique à +1.01m : 3.05m²)

SURFACE HABITABLE 120.80 m²

Balcon	4.90	m ²
Terrasse 1	8.65	m ²
Terrasse 2	4.70	m ²
Terrasse accessible	61.60	m ²

TOTAL PRIVATIF 200.65 m²



MAITRISE D'OUVRAGE(S)



23/11/2022

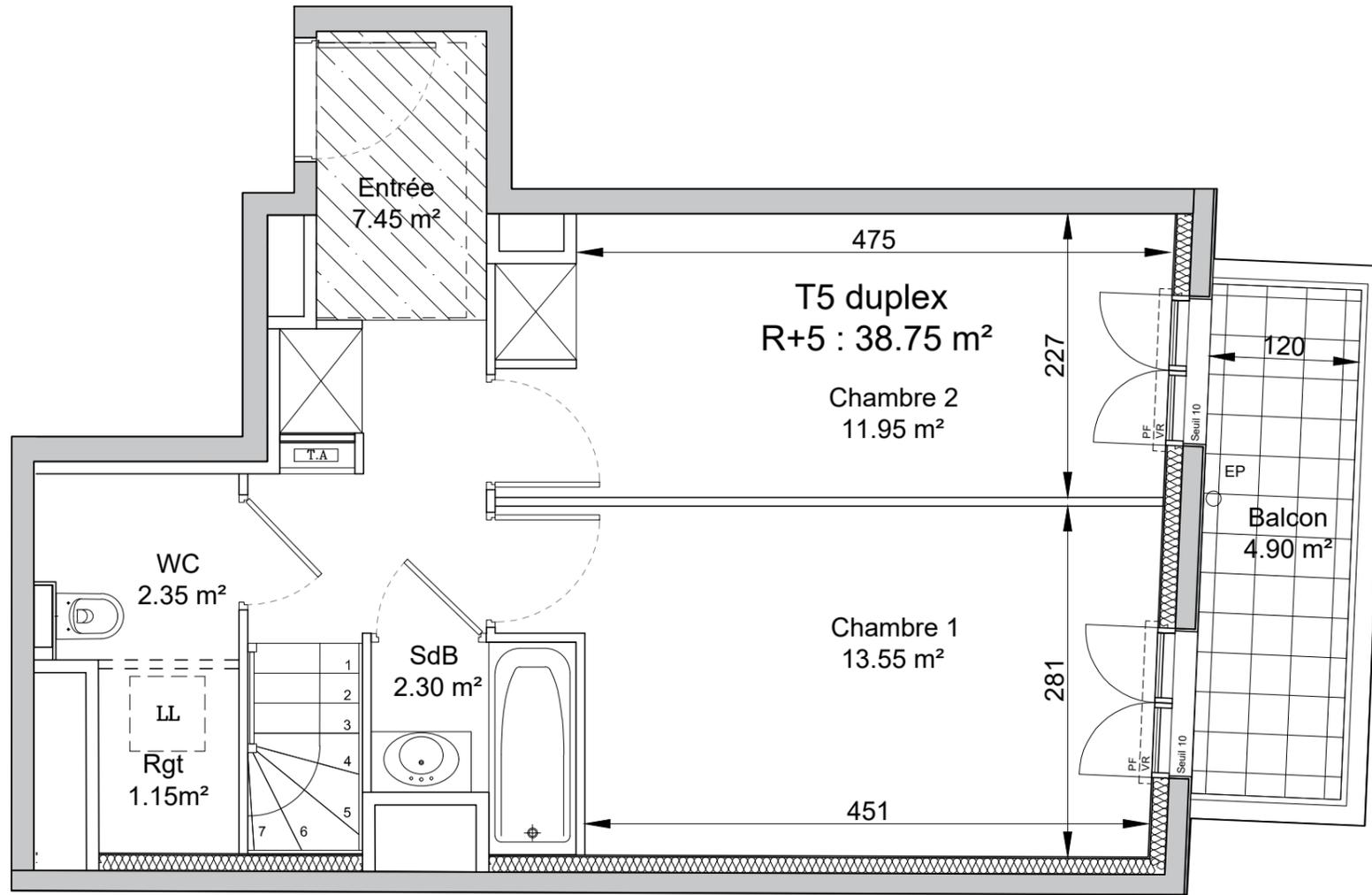
indice 3

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (relombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)
NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All. v	Allège vitrée	TA	Tableau électrique	VB	Volet battant	PV	Pare-vue
○	Espace de manoeuvre 1.50m	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	PL Ch	Placard Chaudière	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
□	Aire de manoeuvre	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	VR	Volet roulant		
■	Soffites et Faux plafonds hauteur minimum : 2m20	LL	Lave-linge	GC	Garde-corps	EP	Eau pluviale	VR EI	Volet roulant Elec		



PROVISOIRE



JEAN JAURES
135-143 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX



LOT n° 505

T5 Dx R+5 / R+6 Bâtiment 1

Entrée	7.45	m ²
Séjour / cuisine	35.25	m ²
Chambre 1	13.55	m ²
Chambre 2	11.95	m ²
Chambre 3	15.80	m ²
Chambre 4	14.30	m ²
Salle de bain 1	2.30	m ²
Salle de bain 2	3.55	m ²
Salle de douche	2.90	m ²
WC 1	2.35	m ²
WC 2	2.35	m ²
Dégagement	5.70	m ²
Dressing	2.20	m ²
Rangement	1.15	m ²
<i>(surface hors loi carrez à -1.80m : 2.45m²)</i>		
<i>(surface édicule technique à +1.01m : 3.05m²)</i>		
SURFACE HABITABLE	120.80	m²
Balcon	4.90	m ²
Terrasse 1	8.65	m ²
Terrasse 2	4.70	m ²
Terrasse accessible	61.60	m ²
TOTAL PRIVATIF	200.65	m²



MAITRISE D'OUVRAGE(S)



SCCV PUTEAUX JAURES
28 rue Escudier
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

23/11/2022

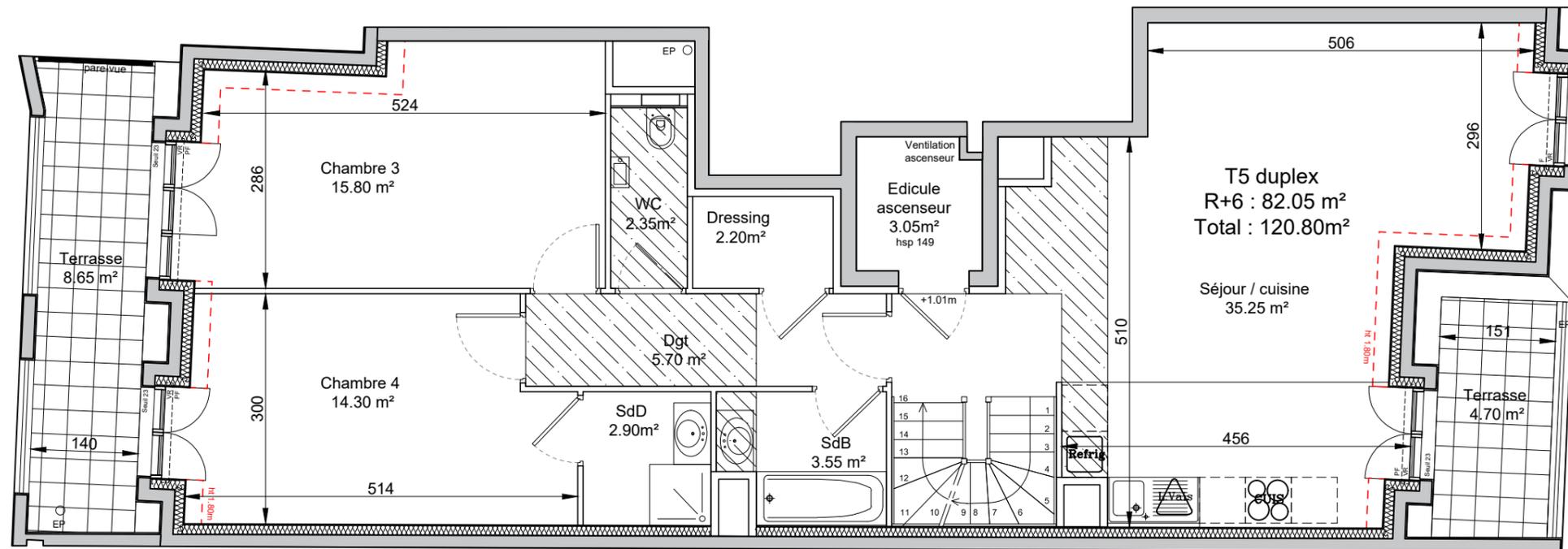
indice 3

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (relombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)
NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All. v	Allège vitrée	TA	Tableau électrique	VB	Volet battant	PV	Pare-vue
○	Espace de manoeuvre 1.50m	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	PL Ch	Placard Chaudière	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
□	Aire de manoeuvre	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	VR	Volet roulant		
■	Soffites et Faux plafonds hauteur minimum : 2m20	LL	Lave-linge	GC	Garde-corps	EP	Eau pluviale	VR EI	Volet roulant Elec		



PROVISOIRE



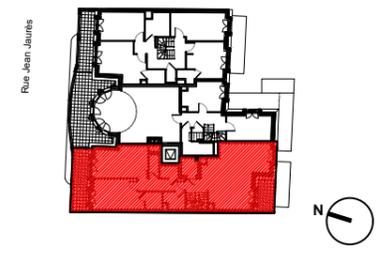
JEAN JAURES
135-143 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX



LOT n° 505

T5 Dx R+5 / R+6 Bâtiment 1

Entrée	7.45	m ²
Séjour / cuisine	35.25	m ²
Chambre 1	13.55	m ²
Chambre 2	11.95	m ²
Chambre 3	15.80	m ²
Chambre 4	14.30	m ²
Salle de bain 1	2.30	m ²
Salle de bain 2	3.55	m ²
Salle de douche	2.90	m ²
WC 1	2.35	m ²
WC 2	2.35	m ²
Dégagement	5.70	m ²
Dressing	2.20	m ²
Rangement	1.15	m ²
<i>(surface hors loi carrez à -1.80m : 2.45m²)</i>		
<i>(surface édicule technique à +1.01m : 3.05m²)</i>		
SURFACE HABITABLE	120.80	m²
Balcon	4.90	m ²
Terrasse 1	8.65	m ²
Terrasse 2	4.70	m ²
Terrasse accessible	61.60	m ²
TOTAL PRIVATIF	200.65	m²



MAITRISE D'OUVRAGE(S)



SCCV PUTEAUX JAURES
28 rue Escudier
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

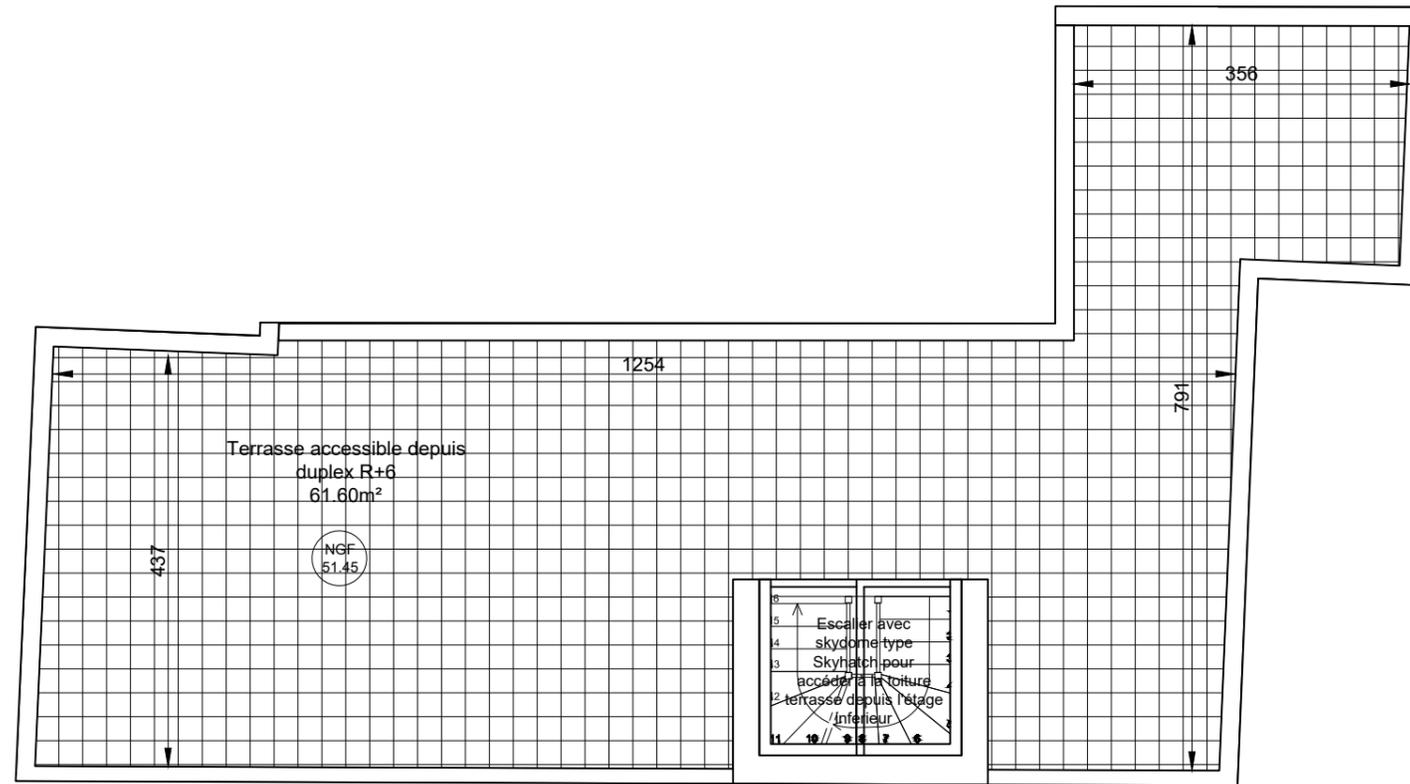
23/11/2022

indice 3

SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All. v	Allège vitrée	TA	Tableau électrique	VB	Volet battant	PV	Pare-vue
○	Espace de manoeuvre 1.50m	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	PL Ch	Placard Chaudière	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
□	Aire de manoeuvre	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	VR	Volet roulant		
■	Soffites et Faux plafonds hauteur minimum : 2m20	LL	Lave-linge	GC	Garde-corps	EP	Eau pluviale	VR EI	Volet roulant Elec		



PROVISOIRE



JEAN JAURES
135-143 rue Jean Jaurès
92800 PUTEAUX

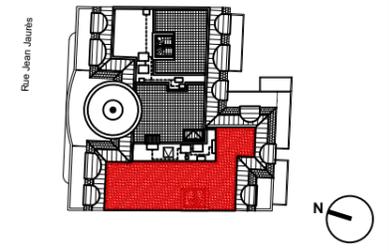


LOT n° 505

T5 Dx R+5 / R+6 Bâtiment 1

Entrée	7.45	m ²
Séjour / cuisine	35.25	m ²
Chambre 1	13.55	m ²
Chambre 2	11.95	m ²
Chambre 3	15.80	m ²
Chambre 4	14.30	m ²
Salle de bain 1	2.30	m ²
Salle de bain 2	3.55	m ²
Salle de douche	2.90	m ²
WC 1	2.35	m ²
WC 2	2.35	m ²
Dégagement	5.70	m ²
Dressing	2.20	m ²
Rangement	1.15	m ²
<i>(surface hors loi carrez à -1.80m : 2.45m²)</i>		
<i>(surface édicule technique à +1.01m : 3.05m²)</i>		
SURFACE HABITABLE	120.80	m²

Balcon	4.90	m ²
Terrasse 1	8.65	m ²
Terrasse 2	4.70	m ²
Terrasse accessible	61.60	m ²
TOTAL PRIVATIF	200.65	m²



MAITRISE D'OUVRAGE(S)



23/11/2022

indice 3

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (relombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)
NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All. v	Allège vitrée	TA	Tableau électrique	VB	Volet battant	PV	Pare-vue
○	Espace de manoeuvre 1.50m	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	PL Ch	Placard Chaudière	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
□	Aire de manoeuvre	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	VR	Volet roulant		
■	Soffites et Faux plafonds hauteur minimum : 2m20	LL	Lave-linge	GC	Garde-corps	EP	Eau pluviale	VR EI	Volet roulant Elec		